

# COMPTE-RENDU

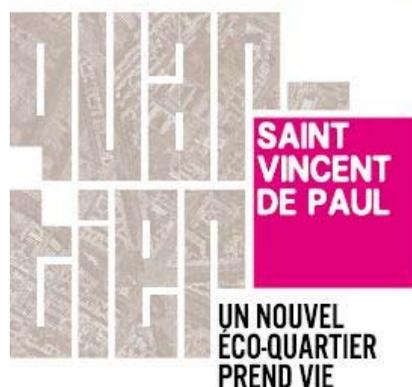
## ATELIER « QUELS ESPACES PUBLICS A INVENTER POUR LE FUTUR ECO-QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL ? »

14 MARS 2015 – 10H – 46 RUE BOULARD, 75014

PROJET DE CREATION D'UN NOUVEL ECO-QUARTIER  
SUR LE SITE DE L'ANCIEN HOPITAL SAINT-VINCENT-DE-PAUL

**INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ :**  
concertation@stvincentdepaul.fr

- [www.paris.fr/projetsurbains](http://www.paris.fr/projetsurbains)
- [www.mairie14.paris.fr](http://www.mairie14.paris.fr)



### Calendrier de la concertation

2 décembre : réunion publique de lancement

6 décembre : marches commentées

13 décembre : balades guidées par des experts

1°) 12 février : atelier de partage de l'étude de conception urbaine

2°) 3 mars : atelier débat – quel éco-quartier à Saint-Vincent de Paul ?

**3°) 14 mars : atelier – quels espaces publics à inventer ?**

4°) 20 mars : atelier – comment diminuer notre empreinte écologique ?

5°) 25 mars : atelier – quelles traces de l'histoire dans un éco-quartier à naître ?

31 mars : un éco-quartier pour qui et pour quels usages ?

## Intervenants

-Marianne Auffret, Adjointe à la maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, en charge de l'urbanisme, des grands projets d'aménagement et de la santé,

-Florentin Letisser, adjoint à la maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, du plan climat et de l'économie sociale et solidaire,

-Taoufik Souami, professeur des universités et maître de conférences à l'Institut Français d'Urbanisme, spécialiste des éco-quartiers,

-Aurore Bertrand et Pierre-Antoine Tiercelin, agence Ville Ouverte, chargée de la mise en œuvre de la concertation.

*Environ 50 personnes participent à l'atelier, dont deux enfants.*

Le compte-rendu est réalisé par Ville Ouverte.

## Sommaire

-Présentation plénière

-Travail en tables rondes

  Espaces publics dans le quartier

  Mobilités

  Nature en ville

-Restitution commune

*Marianne Auffret introduit l'atelier en rappelant l'intérêt qui sera porté aux propositions des participants. Dans ce temps d'introduction, Pierre-Antoine Tiercelin et Aurore Bertrand rappellent le rôle de la concertation et de l'étude Lauzeral pour le projet Saint-Vincent-de-Paul et présentent les objectifs de l'atelier : temps de travail en groupe pour réfléchir à la place des espaces publics dans le futur éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul, faire progresser la réflexion sur la mobilité et la nature dans les espaces publics et leur intégration dans le tissu urbain existant et alimenter les connaissances de chacun sur le sujet grâce au retour d'expérience d'un professionnel de la question.*

## ■ Présentation plénière

Présentation de la manière dont les espaces publics ont été pris en compte dans l'étude Lauzeral et lors de l'atelier « Eco-quartier » du 3 mars. (Cf compte-rendu de la réunion publique du 2 décembre 2014 et de l'atelier de partage de l'étude Lauzeral du 12 février 2015).

## ■ Intervention de Taoufik Souami

Qu'entend-on par espace public ?

D'un point de vue juridique, l'espace public est défini comme ce qui se situe dans le domaine public. Un espace public peut être un espace intérieur comme extérieur. Cela implique des conséquences en termes d'ouverture et de droit de passage. L'analyse de cet espace passe d'abord par l'observation de sa matérialité puis des usages qu'il accueille. Dans le cas d'un éco-quartier, d'autres dimensions doivent être prises en compte, telles que la gestion des espaces publics, la sécurité dans les déplacements, la qualité environnementale, l'accessibilité et l'hospitalité, la mixité des usages...

Taoufik Souami présente deux exemples d'éco-quartiers dont la surface et la morphologie sont proches de celles de Saint-Vincent-de-Paul : GWL Terrain à Amsterdam, et Kreuzberg à Berlin. Ces quartiers permettent d'illustrer deux notions importantes du projet d'éco-quartier : le résultat et le processus. Ces éco-quartiers ont des particularités. A Amsterdam un référendum a eu lieu pour réaliser un quartier « zéro-voiture » et les habitants gèrent eux-mêmes les espaces publics et les jardins. L'éco-quartier a été construit à partir de l'idée que le patrimoine laissé par les générations passées doit être conservé et assumé. A Kreuzberg, la création d'un espace public vaste dans un quartier fermé sur lui-même a donné plus de possibilités d'appropriation aux habitants. Ces éléments peuvent susciter des réactions des participants par rapport à ce qui pourrait être envisagé à Saint-Vincent-de-Paul.

## Restitution des temps de réflexions en groupes

Par tables rondes de 6 à 10 personnes, les participants réfléchissent et échangent sur 3 sujets à tour de rôle :

- 1) Comment concevoir un nouvel espace public pour tous, qui s'intègre au quartier existant ?
- 2) Comment partager l'espace entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes ?
- 3) Comment gérer les eaux, la végétalisation et éviter l'imperméabilisation des sols ?

Un participant de chaque table ronde restitue les échanges à l'ensemble de la salle.

Les paragraphes suivants offrent une synthèse des réflexions des participants sur ces trois thèmes.



### — *L'espace public créateur de liens dans le quartier et au delà*

Les participants ont surtout entendu la notion d'espaces publics sous forme de rapports d'échelles : espaces extérieurs et espaces bâtis, quartier Saint-Vincent-de-Paul et grand quartier.

#### **Des espaces publics très ouverts et facilement accessibles à tous afin de favoriser le partage entre les habitants qui vivront dans cet éco-quartier.**

De nombreux espaces ouverts permettraient de limiter le sentiment d'enfermement selon certains participants. L'utilisation des espaces contraints et fermés tels que le jardin de la congrégation des Visitandines et celui de l'Œuvre des Jeunes Filles Aveugles peut être une opportunité d'ouvrir de nouveaux lieux partagés.

L'ouverture de l'éco-quartier et le partage de ses espaces publics avec les habitants des environs pourrait aussi permettre de maximiser les effets levier de l'éco-quartier en le déployant sur les espaces du quartier alentour, en recréant par exemple des espaces verts.

#### **Ouvrir le site au quartier environnant.**

D'après les participants, l'avenue Denfert-Rochereau et la rue Boissonnade sont les axes privilégiés d'ouverture et d'entrée sur le quartier. Elles devraient présenter des ouvertures suffisamment larges pour désenclaver le quartier Saint-Vincent-de-Paul.

L'ouverture pourrait aussi se traduire par un renforcement de la porosité visuelle. Des bâtiments sur pilotis ou des bâtiments de forme pyramidale pourraient permettre des percées visuelles et offrir de nombreuses terrasses qui favorisent les vues dégagées sur le site. Le remplacement du mur qui longe la congrégation par une « barrière

transparente » constitue une autre proposition pour ouvrir visuellement le jardin aux habitants et promeneurs.

Des participants rappellent que ces multiples ouvertures du quartier devront être complétées par des espaces plus protégés, principalement pour limiter les nuisances sonores.

### — *Forme urbaine*

Les participants proposent des formes urbaines différentes permettant des ambiances variées.

Des bâtiments sur pilotis et des équipements dans les étages supérieurs sont des solutions proposées par les participants pour créer un nouveau rapport à la rue et permettre des situations d'abris diverses, tout en limitant les emprises au sol et en utilisant les toits et la hauteur. Les espaces publics sont aussi envisagés dans ou sur les bâtiments.

Les participants craignent que les espaces publics ne soient trop étroits et manquent d'ensoleillement. Il est donc suggéré de limiter les hauteurs maximales à 7 étages. Dans une autre mesure, il s'agit d'éviter de créer des rues classiques à l'intérieur de l'éco-quartier, en limitant notamment le nombre de trottoirs.

### — *Mobilités*

**La place des piétons, cyclistes, automobilistes et cyclomotoristes devra être équilibrée selon les participants. Toutefois, la mise en œuvre de cet équilibre suscite des désaccords entre les participants.**

L'exclusion de toute circulation automobile (sauf exception médicale, sécurité ou service) est envisagée par certaines personnes. D'autres

acceptent la présence de voitures, sous conditions de limitations réglementées des vitesses.

Les voies de circulations de l'éco-quartier ne doivent pas ressembler à des rues parisiennes mais être plus libres, sécurisées et accessibles aux personnes à mobilité réduite. La création d'une voie centrale, envisagée dans les scénarios de l'étude de conception urbaine, remporte peu d'adhésion car elle risquerait d'être utilisée comme grand axe de circulation par les personnes extérieures et de nuire à la structuration urbaine du secteur en générant un flux important.

Pour compenser la limitation des circulations automobiles il est notamment suggéré de valoriser les mobilités douces et de bien les réguler. La création de zones exclusivement piétonnes, de pistes cyclables, et l'installation dans le quartier ou à ses abords d'au moins trois stations de Vélib' sont proposées.

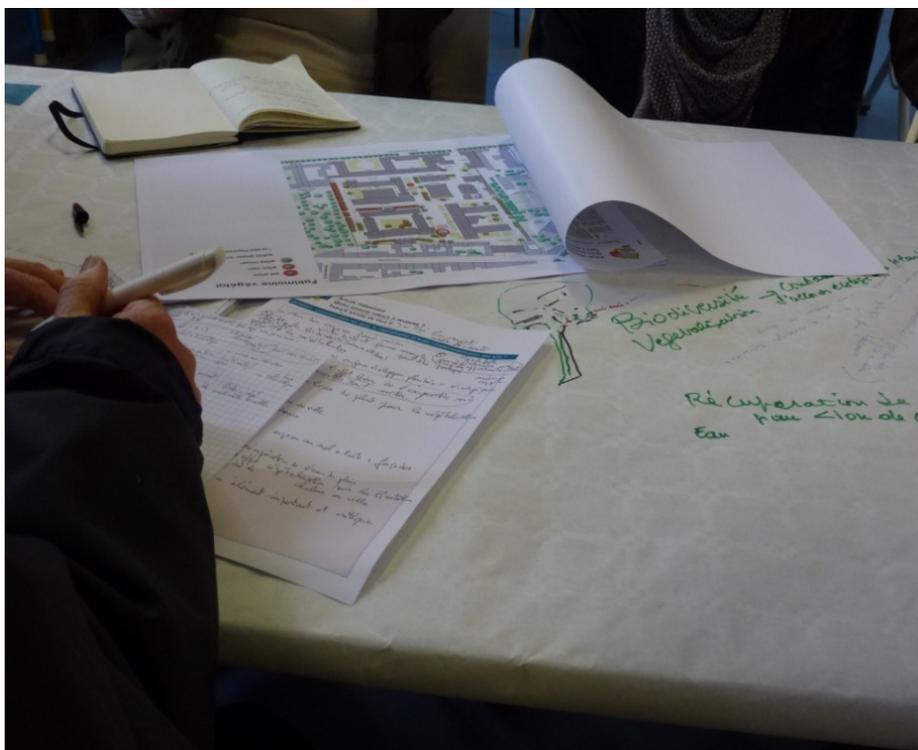
### — *Nature et biodiversité*

**L'importance de la nature dans les espaces publics de l'éco-quartier.**

Les participants proposent de végétaliser un maximum de surfaces : au sol, sur les toits, en façades et le long des rues. Cela peut constituer un moyen de favoriser les rencontres et partages dans l'espace public. Par exemple, des jardins et des potagers partagés sur les toits pourraient être rendus accessibles à tous.

Une alternative à cet accès des jardins pour tous est la création de jardins privés pour les habitants de chaque résidence.

La végétation en façade apporte un aspect esthétique intéressant et permet de réguler les températures dans les bâtiments. Un participant propose l'exemple du bâtiment Biopark dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour illustrer cette idée.



### — Patrimoine

#### **Des divergences d'opinion sur la question du patrimoine et le respect de la trame historique.**

Selon les participants, les espaces publics peuvent faire écho au passé historique du site à plusieurs titres : en rappelant la trame viaire historique ou par des activités symbolisant la vie artistique et la dimension sociale du lieu.

Certains proposent de mettre en valeur le passé hospitalier du lieu par l'ouverture d'espaces partagés sur l'extérieur, comme un dispensaire.

La prise en compte du patrimoine est aussi illustrée par la volonté d'intégrer ce nouvel éco-quartier dans le quartier existant qui possède une forte identité culturelle. Les participants mentionnent notamment le quartier Montparnasse, la Fondation Cartier et l'Observatoire, centralités culturelles avec lesquelles il semble important de favoriser les liens. Il est par exemple proposé de connecter le site Saint-Vincent-de-Paul à l'Observatoire par « un passage surplombant l'avenue Denfert-Rochereau ». Toutefois, des participants proposent de ne pas conserver la plupart des bâtiments car cette conservation représente une contrainte pour le projet et limite les possibilités de futures constructions. Ces participants rappellent aussi que les bâtiments ont été conçus techniquement pour accueillir un hôpital et qu'ils sont donc peu adaptés à d'autres usages.

## ■ ANNEXES

### **Restitution complète des propositions des participants**

**Tables : Comment gérer les eaux, la végétalisation et éviter l'imperméabilisation des sols ?**

-Quelle est la place pour la nature ?

-Il serait bien d'inclure des jardins et potagers sur les toits, en récupérant les eaux de pluie.

-Mettre des jardins partagés sur les toits sur des bâtiments de faible hauteur.

-Pouvoir accéder aux toits pour tous et y mettre des jardins partagés.

- Choix de priorités d'actions spécifiques : biodiversité (même en ville dense) et végétalisation
- Création de jardins partagés ouverts à des initiatives thématiques en concertation avec des paysagistes en charge des espaces publics.
- Création de jardins privatifs à usage des habitants de chaque résidence pour des usages potagers.
- Récupération de l'eau de pluie pour la végétalisation
- Prévoir de la végétalisation en façade, (bien que ça soit difficile à entretenir), cf Biopark 13ème, Université Paris 7. C'est intéressant visuellement et hermétiquement, ça rafraîchit.
- Végétalisation : espaces au sol + toits + façades + le long des rues : cohérence entre ces 4 végétalisations à bien faire très en amont.
- Les espaces ouverts sont des éléments importants
- Végétalisation des murs à l'identique de ce qui existe rue Victor Schoelcher et le long du cimetière. Fils en acier pour support des plantes grimpantes.
- Obligation d'avoir une continuité de végétalisation au gré des changements d'entreprises en charge de l'entretien paysager.
- Privilégier des essences à feuillages légers et écorces claires, type bouleaux.
- La voie centrale n'est pas une bonne idée, elle risque d'être utilisée comme voie de circulation par les gens de l'extérieur. Il serait plus profitable pour les habitants que la nature soit autour des bâtiments avec des circulations en zigzag.
- Des bâtiments sur pilotis permettraient d'avoir une percée visuelle sur les jardins ou des espaces de rencontres abrités, et des zones de circulations.
- Beaucoup d'espaces publics peuvent être minéralisés, pas obligatoirement des pelouses.

- Il y a de fortes contraintes, prenons les comme des opportunités : sur des espaces fermés voisins (Visitandines et Jeunes Aveugles), peut être les partager.
- Maximiser l'effet levier de l'éco-quartier sur le quartier tout entier
- Cohérence avec les enjeux écologiques planétaires

### **Tables : comment partager l'espace entre les piétons, les cyclistes et automobilistes ?**

- Espaces de circulation : piétons, vélos, 2 ou 4 roues motorisés, poussettes et fauteuils roulants. 2/3 pour séparer, 1/3 avec des contraintes fortes (150/20 km/h pour les voitures).
- Circulations voitures limitées.
- Restriction des circulations des voitures aux seuls usages de servitude et sécurité.
- Sortie éventuelle pour les voitures côté Raspail.
- Restriction des circulations deux roues motorisés en périphérie du site.
- Trois points Velib' minimum.
- Sortie piétonne boulevard Raspail et boulevard Montparnasse.
- Espace aménagé et circulations pour handicapés et personnes à mobilités réduites.
- Circulations douces bien définies et régulées et des zones piétonnes exclusives.
- Dans le scénario C : le grand axe vert doit retenir une restriction de circulations aux croisements (chicanes).
- Création de chicanes pour les croisements voies cyclables et piétonnes.
- Pas d'axe transversal qui n'aboutisse à rien et bloque la structuration urbanistique.

- Eco-quartier qui peut se diffuser dans le quartier (projet immobilier de la "Poste du bd du Montparnasse).
- Grand jardin ouvert.

### **Tables : Comment concevoir un nouvel espace public pour tous qui s'intègre au quartier existant ?**

- Circulations libres, sécurisées, dans tout l'espace de l'éco-quartier, agréable.
- Ouverture de l'avenue Denfert-Rochereau suffisamment large pour désenclaver le quartier SV, idem rue Boissonade.
- Quartier sans voiture.
- Pour les voitures : peu de circulations, et parking en sous-sol même si les jardins ne sont pas en pleine terre.
- Pouvoir bénéficier des espaces extérieurs.
- Extension de la Fondation Cartier en échange d'un droit de passage (le long de l'espace vert).
- Débat sur la traversée ou non du jardin des Visitandines.
- Baisser le mur pour obtenir la vue sur le jardin des Visitandines.
- Cour de l'Oratoire ouverte.
- Ouverture sur l'extérieur par des espaces partagés, ex des dispensaires pour garder la mémoire des lieux : hôpital, kiosque à musique, un vrai jardin public, et non des trottoirs arborés (anciens jardins de l'Oratoire).
- Porosité visuelle forte en direction du jardin des sœurs et de la Fondation Cartier.
- Qu'il y ait une ouverture sur l'avenue Denfert et la place Robin : vision, mais pour le bruit, garder des espaces protégés.
- Ouverture à la promenade sur la Fondation Cartier et le jardin des sœurs : qu'il s'ouvre sur l'éco-quartier.

- Le mur qui longe la congrégation pourrait être une barrière transparente pour que les promeneurs aient un accès visuel au jardin. Ou un bâtiment qui s'adosse au mur ?
- Mutualisation des espaces verts côté maison de retraite, congrégation et Cartier pour une ouverture à la promenade.
- Pour faire un lien avec l'Observatoire, créer un passage par dessus Denfert-Rochereau.
- Ouverture des jardins de l'Observatoire et création de coulées vertes pour passer de l'éco-quartier à l'extérieur vers le Luxembourg, la Seine, etc.
- Il y aura beaucoup d'habitants dans l'éco-quartier, il ne faut pas qu'il soit enclos donc une bonne ouverture sur l'extérieur. La densité prévue est énorme, il faut que les habitants puissent respirer.
- Place publique avec des espaces d'accueil aux entrées du lieu.
- Ne pas construire une ville classique à l'intérieur du quartier (éviter les trottoirs...) et prévoir de la végétation au sol
- Bâtiments de formes pyramidales et terrasses (obstruent moins la vue).
- Que les espaces verts de l'éco-quartier puissent être des espaces de rencontre pour le grand quartier.
- Où est la place pour un jardin ?
- Les exemples de Taoufik Souami ont une densité deux fois moindre. La comparabilité n'est pas forte. Il aurait fallu nous présenter un éco-quartier de même densité.

